



DÉLIBÉRATION

du 17 décembre 2024

Présents : 21 Excusés : 4 4 pouvoirs Absents : / Votants : 24 En exercice : 25	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept décembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, M. Bruno CHICOISNE, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Maria COURTAY, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, Mme Isabelle LEAUTE, M. Frédéric LEGRAS, M. Ludovic LEDUC, Mme Agnès LEMARIE, Mme Marina LUCAS, Mme Sandrine MARTINY, Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : Mme Laurence BERNARD TANGUY (ayant donné pouvoir à Florence DRAKE DEL CASTILLO), Mme Laura BRETAUD (ayant donné pouvoir à Estelle GOIMBAUD), M. Philippe JAHAN (ayant donné pouvoir à Antony AURILLON), Jérôme LECERF (ayant donné pouvoir à Sandrine SUTEAU),</p> <p><u>Assistaient également au titre des services</u> : Fabienne PITON, Marie LE ROUX - LARDEUX</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Bruno BENOIT</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 11 décembre 2024</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <u>18/12/24</u> Publiée, le <u>20/12/24</u> Notifiée, le	<p>FINANCES</p> <p><i>Rénovation énergétique de l'école Hortense Tanvet (cycles 2 et 3) – sollicitation de subvention au titre du Fonds Vert</i></p>
Délibération n°24.8.12	

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal le contenu du projet de rénovation énergétique de l'école Hortense Tanvet, et expose le rendu des estimatifs travaux par la maîtrise d'œuvre au stade APS. La tranche ferme et tranche conditionnelle avec options s'élevaient à 1 049 040,61€ HT :

TRANCHE FERME					TRANCHE FERME + TRANCHE CONDITIONNELLE		
lot	Intitulé	MT Cycle 3 en €HT	MT Cycle 2 en € HT	Total Cycles 3&2 en €HT	Préau (conditionnel)	Total sans option €HT	Total avec options € HT
1	Lot VRD	0,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
2	Lot Gros Oeuvre	45 300,70	21 000,00	66 300,70	20 800,00	87 100,70	87 100,70
3	Lot Electricité	39 730,00	50 295,00	90 025,00	4 100,00	94 125,00	94 125,00
4	Lot Plomberie	65 125,00	8 000,00	73 125,00	0,00	73 125,00	73 125,00
5	Lot Ventilation	17 600,00	36 000,00	53 600,00	0,00	53 600,00	53 600,00
6	Lot Placo & Isolation	123 283,65	56 047,40	179 331,05	0,00	179 331,05	179 331,05
7	Lot Sols, faïences et peintures	48 508,36	50 645,00	99 153,36	0,00	99 153,36	99 153,36
8	Lot Menuiseries INT	27 284,00	32 084,00	59 368,00	3 700,00	63 068,00	63 068,00
9	Lot Menuiseries EXT	72 000,00	113 500,00	185 500,00	3 000,00	188 500,00	200 500,00
10	Lot Couverture	47 535,00	17 500,00	65 035,00	54 002,50	119 037,50	124 037,50
11	ENR+ renforcement charpente pour pose panneaux photovoltaïque					0,00	67 500,00
TOTAL en €HT		486 366,71	385 071,40	871 438,11	93 102,50	964 540,61	1 049 040,61

	Descriptif Cycle 3	Descriptif Cycle 2	TOTAL CYCLE 3 & 2 AVEC OPTIONS	Descriptif Préau	TOTAL CYCLE 3,2 & PREAU AVEC OPTIONS
OPTIONS	Remplacement des menuiseries existantes	Ombrières Façade Sud-Ouest		Raccordement VRD réseaux photovoltaïques	
	ENR Panneaux Photovoltaïques				
TOTAL DES OPTIONS en €HT	72 000,00	5 000,00		7 500,00	
TOTAL en €HT (Options comprise)	558 366,71 €	390 071,40 €	948 438,11 €	100 602,50 €	1 049 040,61 €

Les travaux à réaliser sont décrits dans le scénario 3 de l'étude thermique qui permet de réaliser une économie d'énergie de 64% :

N°	Numéro de Scénario	Nom de la préconisation	Coût prévisionnel de travaux (€HT)	Energie finale économisée (kWh€/an)	Economies financières (€/an)	Economie d'énergie (%)	Temps de Retour Brut	Temps de Retour (+3%)
2	1	Isolation des murs par l'intérieur du bâtiment Cycle 3 - (R murs > 3,7 m², KW)	48 000 €	10 090	1 110 €/an	12,6%	44	28
3	1	Remplacement des fenêtres extérieures en bois et PVC ancien du bâtiment Cycle 3 (Uw < 1,70 W/m², K) avec mise en place de volets isolants	55 000 €	4 600	510 €/an	5,8%	> 50	49
4	1	Remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment Cycle 2 (Uw < 1,40 W/m², K)	48 000 €	1 645	180 €/an	2,1%	> 50	> 50
5	1	Isolation combles du bâtiment Cycle 3 (R toitures > 7 m², KW)	10 000 €	4 657	510 €/an	5,8%	20	16
6	1	Isolation des rampants et du toit-terrasse du bâtiment Cycle 2 (R toiture > 6 et 4,5 m², KW)	54 000 €	1 090	120 €/an	1,4%	> 50	> 50
7	2	Installation d'un ballon plat 15CL dans le bâtiment Cycle 2	2 000 €	250	30 €/an	0,4%	> 50	37
8 bis	2	Mise en place d'une pompe à chaleur air/eau (chauffage seul) et radiateurs avec CTA simple flux centralisée, couplée à une GTB bâtiment Cycle 3	54 000 €	19 973	2 200 €/an	26%	25	19
9 bis	2	Mise en place d'une pompe à chaleur air/air réversible (chauffage seul + refroidissement) avec CTA simple flux décentralisée, couplée à une GTB bâtiment Cycle 2	35 000 €	16 247	1 790 €/an	21%	20	16
10	2	Mise en place de luminaires équipés de lampes LED (classe A+ et >= 15 000 heures)	16 000 €	2 500	450 €/an	3,7%	36	25
11	3	Mise en place de 60 m² de panneaux photovoltaïques en toiture (2x30m²)	45 000 €	9 500	1 330 €/an	14%	34	24

Gain Scénario 3 (2050)	64%
Investissement	367 000 €
Economie financière	8230 €/an

La commune peut solliciter une subvention au titre du Fonds vert pour ces travaux, et se laisse la possibilité de rechercher d'autres financements (DETR, Leader, Certificat d'économie d'énergie notamment). Le plan de financement prévisionnel de l'opération peut s'établir comme suit :

Coût estimatif de l'opération		
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement		
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés ajoutez des lignes si nécessaire	Nom du prestataire	Montant (HT)
Maîtrise d'œuvre / Assistance à maîtrise d'ouvrage		
Maîtrise d'œuvre	GABORIAUD - Rural Architectes	48 953,33 €
Bureau d'études TCE, OPC, SSI	SOCOTEC	21 500,00 €
Bureau d'études acoustiques	ALHYANGE Acoustique	3 200,00 €
Études		
CSPS		4 000,00 €
Etude structure		4 000,00 €
Bureau de contrôle		5 600,00 €
Diagnostic amiante		2 400,00 €
Travaux		
Lot VRD	consultation à venir	7 500,00 €
Lot gros œuvre	consultation à venir	87 100,70 €
Lot électricité	consultation à venir	94 125,00 €
Lot plomberie	consultation à venir	73 125,00 €
Lot ventilation	consultation à venir	53 600,00 €
Lot placo isolation	consultation à venir	179 331,05 €
Lot sols faïences peinture	consultation à venir	99 153,36 €
Lot menuiseries intérieures	consultation à venir	63 068,00 €
Lot menuiseries extérieures	consultation à venir	200 500,00 €
Lot couverture	consultation à venir	124 037,50 €
ENR + renforcement charpente photovoltaïque	consultation à venir	67 500,00 €
Équipements		
Mobilier / informatique		10 000,00 €
Frais annexes		
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		1 148 693,94 €

Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds chaleur				0,00%
autre mesure Fonds Vert	Fonds vert école	sollicité	402 042,88 €	35,00%
Fonds FPRNM Barnier				0,00%
Fonds européens	FEADER LEADER - GAL Ancenis	sollicité	80 000,00 €	6,96%
DETR	DETR 2025 (tranche 1) et DETR 2026 (tranche 2)	sollicité	344 608,18 €	30,00%
DSIL				0,00%
FNADT				0,00%
Fonds mobilités actives				0,00%
Pacte local des solidarités				0,00%
Autres aide État				0,00%
Conseil régional				0,00%
Conseil départemental				0,00%
EPCI				0,00%
Autre collectivité				0,00%
à préciser				0,00%
Sous-total aides publiques			826 651,06 €	71,96%
Opérations standardisées CEE			10 000,00 €	
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			10 000,00 €	0,87%
Part de la collectivité	Fonds propres			
	Emprunt		312 042,88 €	
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet ou moindres dépenses de fonctionnement			
Participation du porteur de projet (autofinancement)			312 042,88 €	27,17%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			1 148 693,94 €	100,00%

Après avoir entendu cet exposé,

Vu l'exposé présenté ;

Vu l'article L.2122-29 du Code général des Collectivités territoriales ;

Considérant l'importance du soutien de l'Etat ans les dépenses d'investissement des communes ;

Considérant les économies d'énergies à réaliser par les travaux susvisés ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- ▶ **APPROUVE** le programme d'opération de rénovation de l'école Hortense Tanvet (côté élémentaire – cycles 2 et 3)
- ▶ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération
- ▶ **AUTORISE** Madame le Maire à déposer un dossier de subvention au titre du Fonds vert pour cette opération et signer tout document s'y rapportant.

Bruno BENOIT
Secrétaire de séance

**Le Maire,
Nadine YOU**

